

MAIRIE DE
15130 CARLAT

Tél. Fax : 04.71.62.47.65

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Suite à la réforme scolaire, la semaine d'école s'organisera sur 4 jours et demi avec des nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 15h45 et le mercredi de 9h à 12h

| | Classe | Pause méridienne | Classe | TAP/APC |
|----------|--------|------------------|---------------|--------------------------|
| Lundi | 9h-12h | 12h-13h30 | 13h30 - 15h45 | TAP |
| Mardi | 9h-12h | 12h-13h30 | 13h30 - 15h45 | TAP APC (octobre-mai) |
| Mercredi | 9h-12h | | | |
| Jeudi | 9h-12h | 12h-13h30 | 13h30 - 15h45 | TAP APC (octobre-mai) |
| Vendredi | 9h-12h | 12h-13h30 | 13h30 - 15h45 | TAP |

Comme la réforme l'oblige, la commune met en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), gratuits et facultatifs. Les « TAP » sont des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives...

Ces activités péri-scolaires ne sont pas obligatoires et les parents qui le souhaitent peuvent reprendre leurs enfants après le temps d'enseignement soit à 15h45. Ces activités sont entièrement gratuites.

Des fiches d'inscription seront distribuées pour chaque période. Elles permettront de s'inscrire entre deux périodes de vacances scolaires. Il ne sera pas possible de se rajouter au cours de la période pour des questions d'organisation du personnel, des ateliers...

Ces « TAP » débuteront dès la rentrée de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires de cars restent inchangés le soir à 16h30.

Afin d'organiser les TAP à la rentrée prochaine, veuillez lire et renseigner ce document et le retourner avant le 04/07/2014.

Pour nous permettre une meilleure organisation lors de la rentrée scolaire, nous vous demandons de bien vouloir renseigner ces différents points.

Cordialement.

P.O Le Maire
Agnès COURCHINOUX
L'Adjoint délégué aux affaires scolaires
Bruno SERRE

